



ORNELLA FIT COACHING

Conditions Générales de Vente

COACHING SPORTIF À DOMICILE · HYBRIDE · DISTANCIEL

Identification de l'entreprise

Entrepreneuse individuelle — Coach sportive diplômée d'État

NOM COMMERCIAL

Ornella Fit Coaching

SIRET

944 037 142 00014

ADRESSE PROFESSIONNELLE

Saulx-les-Chartreux (91), France

EMAIL

ornellafitcoaching@gmail.com

SITE INTERNET

www.ornellafitcoaching.com

DERNIÈRE MISE À JOUR

Août 2026

01 Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent les relations contractuelles entre Ornella Fit Coaching et toute personne souhaitant bénéficier de ses prestations de coaching sportif, qu'elles soient réalisées en présentiel, à distance ou sous forme de programmes numériques interactifs.

Toute commande, réservation ou paiement implique l'acceptation pleine et entière des présentes CGV.

02 Prestations proposées

Les prestations proposées par Ornella Fit Coaching sont réalisées sur mesure selon la formule choisie. Elles peuvent inclure, selon l'offre souscrite :

- une évaluation personnalisée du profil, des objectifs, des habitudes de vie et des contraintes du client ;
- l'élaboration d'un programme d'entraînement individualisé ;
- des conseils alimentaires généraux, à titre informatif (hors diététique médicale et hors pathologie) ;
- des séances de coaching en présentiel (domicile, extérieur), individuelles ou en petit groupe ;
- un accompagnement à distance via programmes interactifs en ligne ou suivi personnalisé, selon la formule souscrite.

Le contenu exact, les tarifs et le nombre de séances de chaque offre sont précisés sur le site internet d'Ornella Fit Coaching et/ou dans le devis accepté par le client. En cas de contradiction, le devis prévaut sur les présentes CGV, et les présentes CGV prévalent sur toute mention générale du site internet.

2.1 — Formats d'accompagnement

Les prestations peuvent être réalisées en présentiel, à distance, ou sous forme mixte, selon la formule sélectionnée.

2.2 — Programmes interactifs en ligne

Les programmes distanciel d'Ornella Fit Coaching se présentent sous forme d'applications web interactives hébergées en ligne (mini-applications accessibles via un lien URL). Il ne s'agit pas de fichiers PDF téléchargeables mais de contenus numériques accessibles en ligne.

L'accès est accordé à vie à compter du paiement effectif. Le client peut consulter et utiliser le programme autant de fois qu'il le souhaite, sans limite de durée.

Ces programmes n'incluent pas de suivi individualisé rapproché, de corrections en temps réel, ni d'échanges réguliers via messagerie, sauf mention expresse contraire dans l'offre souscrite.

2.3 — Formules hybrides (présentiel + distanciel)

La partie distancielle consiste en l'accès à un programme interactif en ligne personnalisé, à réaliser de manière autonome entre les séances en présentiel. Elle ne comprend pas de suivi rapproché ni de corrections vidéo, lesquels sont réservés aux offres de coaching à distance avec suivi personnalisé.

2.4 — Coaching à distance avec suivi personnalisé

Ces prestations font l'objet d'offres distinctes, avec ou sans engagement de durée minimale selon la formule choisie, avec un accompagnement renforcé précisé dans l'offre souscrite (suivi via messagerie dédiée, bilans réguliers).

03 Séance découverte / diagnostic

Ornella Fit Coaching propose une séance découverte en présentiel au tarif de 50 €, ou un diagnostic distanciel au tarif de 10 €, permettant au prospect de découvrir la méthode de coaching avant tout engagement.

3.1 — Conditions de déductibilité

La séance découverte ou le diagnostic sont déductibles du premier paiement uniquement dans les cas suivants :

- souscription d'une formule de coaching avec engagement minimum de 3 mois consécutifs ;
- achat d'un pack d'au minimum 6 séances (offres présentiels).

Dans tous les autres cas — notamment en l'absence d'engagement — les sommes réglées au titre de la séance découverte ou du diagnostic sont définitivement acquises à Ornella Fit Coaching et ne font l'objet d'aucun remboursement, report ou avoir.

3.2 — Modalités

La séance découverte ou le diagnostic doivent être réglés intégralement avant leur réalisation.

La séance découverte en présentiel ne peut être annulée ou reportée moins de 24 heures avant sa tenue. En cas d'annulation tardive ou d'absence non signalée, la séance est considérée comme réalisée et le montant reste définitivement dû.

3.3 — Bonus inclus avec le diagnostic distanciel

Le diagnostic distanciel inclut un mini-plan nutrition offert (valeur 40 €), établi dans les conditions et limites prévues à l'article 5 (contenu informatif, non-substitution à un suivi diététique ou médical). Ce bonus est offert à titre ponctuel et n'emporte aucun engagement de suivi nutritionnel ultérieur.

04 Tarifs et modalités de paiement

Les prix sont exprimés en euros TTC.

Moyens de paiement acceptés :

- carte bancaire via Stripe ;
- prélèvement SEPA automatique via GoCardless ;
- virement bancaire ;
- espèces (dans la limite légale en vigueur) ;
- chèque ;
- PayPal ;
- paiement en plusieurs fois via Klarna, lorsque cette option est proposée sur l'offre concernée.

Le règlement s'effectue soit en une seule fois avant le démarrage, soit par acompte, soit par prélèvement automatique mensuel, selon les modalités propres à chaque formule décrites aux articles 5 à 8. Le versement d'un acompte ou le premier prélèvement vaut engagement ferme sur la totalité du montant dû selon les conditions de l'offre. Les sommes versées ne sont pas remboursables, sauf disposition légale contraire.

Aucune prestation ne débute sans paiement effectif préalable (intégral, premier acompte ou premier prélèvement).

4.1 — Pénalités en cas de retard ou d'impayé

Tout défaut de paiement à l'échéance convenue entraîne :

- la suspension immédiate de l'accompagnement jusqu'à régularisation complète ;
- l'application d'intérêts de retard au taux légal en vigueur, courant de plein droit à compter de la date d'échéance ;
- la facturation de frais de relance forfaitaires de 15 € par relance émise.

En cas d'impayé persistant, Ornella Fit Coaching se réserve le droit de procéder au recouvrement par voie judiciaire, les frais engagés étant à la charge du client défaillant.

4.2 — Démarrage différé et acompte

Sauf demande contraire du client, la prestation démarre dans un délai de 15 jours suivant l'achat.

Lorsque le démarrage est différé au-delà de 15 jours à la demande du client, un acompte de 30% du montant total est versé à la réservation et vaut engagement ferme. Le solde est réglé avant la réalisation de la première séance.

05 Option Accompagnement Nutrition

Ornella Fit Coaching propose une option complémentaire d'accompagnement nutrition, souscrite en complément d'une formule de coaching (pack de séances, forfait mensuel, formule avec ou sans engagement) ou, pour les programmes distanciels, en paiement unique.

5.1 — Contenu de l'option

L'option Accompagnement Nutrition comprend :

- une estimation du métabolisme de base et des besoins caloriques du client, établie à partir des informations déclarées par celui-ci (profil, objectifs, niveau d'activité) ;
- un plan alimentaire indicatif, fourni à titre de conseils généraux et non prescriptifs.

Ce contenu peut être ajusté ponctuellement en fonction des échanges avec le client, dans la limite du cadre défini au présent article.

5.2 — Non-substitution à un suivi diététique ou médical

Ornella Fit Coaching n'est pas diététicienne-nutritionniste diplômée d'État. L'accompagnement nutrition constitue des conseils alimentaires généraux et informatifs, au sens de l'article 2 des présentes CGV, et ne saurait être assimilé à une consultation de diététique, à un bilan nutritionnel médical, à une prescription ou à un acte de soin.

Il ne se substitue en aucun cas à l'avis d'un médecin, d'un diététicien-nutritionniste ou de tout professionnel de santé, notamment en cas de pathologie, de trouble du comportement alimentaire, de grossesse, d'allergie, d'intolérance ou de traitement médical en cours. Le client s'engage à consulter un professionnel de santé compétent pour toute problématique médicale ou nutritionnelle spécifique, et reste seul responsable de l'application des conseils donnés.

5.3 — Tarif et modalités de paiement

L'option est proposée au tarif de 40 € par mois lorsqu'elle est souscrite en complément d'une formule de coaching récurrente. Elle est alors facturée par prélèvement automatique mensuel via GoCardless, à la date anniversaire du premier prélèvement.

Lorsqu'elle est souscrite en complément d'un programme distanciel sans suivi mensuel, ou lorsqu'elle est offerte en bonus dans le cadre d'un pack de séances, elle est facturée ou fournie en une seule fois, pour la durée précisée dans le devis ou la confirmation de commande.

5.4 — Durée et résiliation

L'option facturée mensuellement est souscrite sans engagement de durée minimale. Elle est reconduite automatiquement chaque mois jusqu'à résiliation.

Le client peut résilier à tout moment par écrit (email à ornellafitcoaching@gmail.com), avec un préavis de 15 jours calendaires avant la prochaine échéance de prélèvement. À défaut de notification dans ce délai, le mois suivant est automatiquement prélevé et reste dû dans son intégralité.

5.5 — Articulation avec la formule de coaching associée

L'option nutrition est indépendante de la formule de coaching à laquelle elle est associée. Sauf mention contraire précisée dans le devis ou la confirmation de commande, elle continue d'être facturée selon les modalités de l'article 5.4, y compris si le pack de séances associé est épuisé, périmé, suspendu ou résilié, jusqu'à sa résiliation propre par le client dans les conditions prévues ci-dessus.

Le lien entre l'option et la formule de coaching principale peut être précisé au cas par cas dans le devis, qui prévaut alors sur le présent article conformément à l'article 2.

06 Pack de séances

Le pack de séances permet au client d'acheter un crédit de séances à utiliser librement, sans jour ni heure fixe, selon les disponibilités du planning d'Ornella Fit Coaching. Le nombre de séances, le tarif et la durée de validité de chaque pack sont précisés sur le site internet d'Ornella Fit Coaching et/ou dans le devis.

6.1 — Validité

La durée de validité de chaque pack varie selon le nombre de séances qu'il contient, telle qu'indiquée sur l'offre souscrite (à titre indicatif, entre 4 et 6 mois selon le volume de séances), à compter de la date d'achat. Passé ce délai, les séances non utilisées sont définitivement perdues, sans remboursement ni report.

6.2 — Rythme d'utilisation et disponibilité

Le client est responsable de la planification régulière de ses séances afin de bénéficier pleinement de son pack avant l'expiration de sa validité. Ornella Fit Coaching ne garantit pas de créneaux disponibles en dernière minute en cas d'utilisation tardive ou irrégulière du pack, notamment en fin de période de validité, le planning étant proposé sous réserve des places disponibles à la date de la demande.

6.3 — Pause

Une pause du pack peut être accordée sur demande écrite, dans la limite de 3 semaines cumulées sur la durée de validité. La date d'expiration du pack est alors reportée d'une durée équivalente à la pause accordée.

6.4 — Flexibilité

Le client choisit ses créneaux au fur et à mesure, sous réserve des disponibilités.

6.5 — Annulation / report

Toute séance doit être annulée ou reportée au minimum 24 heures à l'avance. En cas d'annulation tardive ou d'absence non signalée, la séance est décomptée du pack sans possibilité de récupération.

6.6 — Non cessible

Le pack est nominatif et ne peut être ni transféré ni partagé, hors offres Duo/Trio expressément prévues à cet effet.

6.7 — Offres Duo / Trio

Les séances peuvent être réalisées à deux (Duo) ou à trois (Trio) participantes, à un tarif préférentiel par personne précisé sur le site internet ou dans le devis. Chaque participante dispose d'un pack nominatif individuel, décompté séparément dans les conditions de l'article 6.6.

Sauf accord contraire précisé au devis, l'absence ou l'annulation tardive (article 6.5) d'une participante n'affecte pas les autres : la séance a lieu pour les participantes présentes, et seule la séance de la personne absente est décomptée de son pack. En cas d'absence de l'ensemble des participantes, l'article 6.5 s'applique à chacune individuellement.

6.8 — Séance à l'unité (hors pack)

Le client peut réserver une séance ponctuelle en présentiel sans souscrire de pack, au tarif affiché sur le site internet ou dans le devis. Le règlement s'effectue intégralement avant la réalisation de la séance. Les conditions d'annulation et de report de l'article 6.5 s'appliquent. S'agissant d'une prestation unique, aucune notion de crédit ou de durée de validité ne s'applique.

07 Forfait mensuel

Le forfait mensuel correspond à un abonnement avec prélèvement automatique mensuel, avec ou sans créneau fixe réservé chaque semaine selon la formule choisie (jour et heure définis conjointement pour les formules à créneau fixe), renouvelable de mois en mois.

7.1 — Engagement et renouvellement

Le forfait est souscrit pour une durée d'un (1) mois, renouvelable automatiquement par tacite reconduction, sauf résiliation dans les conditions prévues à l'article 7.2.

Le paiement du mois est dû en intégralité dès le début de la période, quelle que soit l'assiduité du client.

7.2 — Résiliation

La résiliation du forfait mensuel doit être notifiée par écrit (email à ornellafitcoaching@gmail.com) au minimum 15 jours calendaires avant la prochaine date de renouvellement.

À défaut de notification dans ce délai, le mois suivant est automatiquement facturé et reste dû dans son intégralité.

7.3 — Annulation, report et absence

Toute séance doit être annulée ou reportée au minimum 24 heures à l'avance. Passé ce délai, la séance est considérée comme réalisée et reste due.

Toute absence non signalée dans les délais est comptée et définitivement perdue, sans remboursement ni report possible.

Un maximum de 2 reports est autorisé par mois, sous réserve d'un préavis de 24 heures minimum et selon les disponibilités du planning. Une séance non utilisée dans le mois peut être reportée une fois sur le mois suivant, sauf mention contraire de l'offre souscrite.

08 Coaching à distance avec suivi personnalisé — tarifs et engagement

Le coaching à distance avec suivi personnalisé est facturé par prélèvement automatique mensuel via GoCardless, à la date anniversaire du premier paiement. Il est proposé selon trois formules, précisées sur le site internet et/ou dans le devis : sans engagement, avec engagement de 3 mois, ou avec engagement de 6 mois.

8.1 — Formule sans engagement (119€/mois)

Cette formule est reconduite automatiquement chaque mois jusqu'à résiliation. Le client peut résilier à tout moment par écrit (email à ornellafitcoaching@gmail.com), avec un préavis de 15 jours calendaires avant la prochaine échéance de prélèvement. À défaut de notification dans ce délai, le mois suivant est automatiquement prélevé et reste dû dans son intégralité.

8.2 — Formules avec engagement (3 mois à 99€/mois ou 6 mois à 89€/mois)

Le client s'engage sur la totalité de la période dès le premier paiement.

Toute résiliation anticipée doit être notifiée par écrit avec un préavis minimum de 30 jours calendaires avant la prochaine échéance. Les mois déjà réglés ne sont pas remboursables. Le mois en cours au moment de la résiliation reste dû dans son intégralité.

L'engagement est ferme sur la durée totale souscrite. Toute résiliation anticipée, sauf cas de force majeure dûment justifié au sens de l'article 1218 du Code civil (voir article 11), entraîne l'exigibilité immédiate des mensualités restant à courir jusqu'au terme de l'engagement.

8.3 — Suivi commun aux trois formules

Un bilan de suivi est réalisé toutes les 4 semaines, permettant d'ajuster le programme et les séances en fonction de la progression du client, quelle que soit la formule souscrite.

09 Délai de réalisation des programmes

Le délai moyen de conception et de mise en ligne d'un programme interactif personnalisé est de 5 à 7 jours ouvrés, à compter de la réception effective du paiement complet ET du formulaire de bilan dûment complété.

Ce délai est indicatif et peut varier selon la charge de travail du coach ou les demandes spécifiques. Aucun délai ne peut être exigé tant que ces deux conditions ne sont pas réunies.

10 Accès à l'application de suivi

L'accès à l'application de suivi et aux outils numériques de coaching renforcé est réservé aux clients ayant souscrit une formule de coaching à distance avec suivi personnalisé.

Les programmes interactifs autonomes, les formules hybrides et les packs de séances n'incluent pas cet accès.

L'accès est activé pour la durée effective de la prestation et désactivé automatiquement à son issue, sans possibilité de prolongation sans souscription d'une nouvelle offre.

11 Indisponibilité exceptionnelle du coach

En cas d'indisponibilité temporaire du coach (maladie, obligations personnelles, force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil), Ornella Fit Coaching s'engage à en informer le client dans les meilleurs délais.

Les séances concernées seront reportées à une date convenable, sans frais supplémentaires. Cette indisponibilité ne constitue pas un manquement contractuel et ne donne pas lieu à remboursement, dès lors qu'une solution de report est proposée.

12 Engagements du client — Santé

Le client déclare être apte à la pratique d'une activité physique et sportive. Il s'engage à informer préalablement Ornella Fit Coaching de tout problème de santé, blessure, pathologie, grossesse, post-partum récent ou traitement médical susceptible d'affecter sa capacité à pratiquer.

12.1 — Certificat médical

La présentation d'un certificat médical n'est pas obligatoire. Toutefois, Ornella Fit Coaching se réserve le droit d'en demander un à tout moment si l'état de santé du client le nécessite.

12.2 — Non-substitution au suivi médical

Conformément à l'article L4161-1 du Code de la santé publique, les prestations d'Ornella Fit Coaching constituent un accompagnement sportif uniquement. Elles ne relèvent en aucun cas d'un acte médical, paramédical ou thérapeutique et ne se substituent pas à un suivi médical.

13 Responsabilité et résultats

Ornella Fit Coaching s'engage à fournir un accompagnement professionnel, sérieux et adapté aux objectifs du client.

Aucune garantie de résultat n'est donnée. Les résultats dépendent de l'assiduité, de l'hygiène de vie, de l'alimentation, du sommeil et de l'implication personnelle du client.

Le client reste seul responsable de son engagement dans la pratique des exercices proposés et de leur bonne exécution.

14 Droit de rétractation

14.1 — Prestations personnalisées (coaching, suivi sur mesure)

Conformément à l'article L221-28 du Code de la consommation, le droit de rétractation ne s'applique pas aux prestations personnalisées réalisées selon les besoins spécifiques du client.

En validant sa commande, le client reconnaît que le travail préparatoire (analyse du bilan, conception du programme, organisation du planning) débute après paiement, entraînant la perte de son droit de rétractation.

14.2 — Séances ponctuelles en présentiel (non réalisées)

Le client dispose d'un délai de 14 jours pour se rétracter tant que la séance n'a pas eu lieu. S'il demande à commencer avant la fin de ce délai, il renonce expressément à son droit de rétractation.

14.3 — Programmes interactifs en ligne

Les programmes interactifs en ligne constituent des contenus numériques accessibles immédiatement après paiement. Conformément à l'article L221-28 du Code de la consommation, le droit de rétractation est expressément exclu dès lors que le client a accédé au contenu numérique, après avoir donné son accord préalable exprès et reconnu la perte de son droit de rétractation.

Aucun remboursement ne pourra être effectué dès lors que l'accès au programme a été ouvert ou utilisé, même partiellement.

15 Droit à l'image et données de suivi

Dans le cadre du suivi, Ornella Fit Coaching peut demander des photos « avant / après » et des mensurations corporelles à des fins d'évaluation interne uniquement.

Ces éléments sont strictement confidentiels et ne seront jamais diffusés sans autorisation écrite, expresse et préalable du client. Le client peut retirer son autorisation à tout moment par simple demande écrite.

16 Données personnelles (RGPD)

Les données personnelles collectées sont utilisées uniquement dans le cadre du suivi client. Elles ne sont ni vendues ni transmises à des tiers.

Conformément au RGPD, le client peut exercer ses droits d'accès, de rectification ou de suppression à l'adresse : ornellafitcoaching@gmail.com.

17 Propriété intellectuelle

L'ensemble des contenus fournis par Ornella Fit Coaching (programmes interactifs, applications web, vidéos, supports écrits) est la propriété exclusive d'Ornella Fit Coaching.

Toute reproduction, diffusion, capture, partage de lien ou revente, même partielle, est strictement interdite sans autorisation écrite préalable.

18 Médiation de la consommation

Conformément aux articles L611-1 et suivants du Code de la consommation, en cas de litige non résolu à l'amiable, le client peut recourir gratuitement à un médiateur de la consommation.

Ornella Fit Coaching relève du dispositif de médiation suivant : Médiation de la consommation — www.mediation-consommation.fr

Le recours à la médiation est facultatif et n'empêche pas le client de saisir directement les juridictions compétentes.

19 Droit applicable et litiges

Les présentes CGV sont soumises au droit français.

En cas de litige, les parties s'efforceront de trouver une solution amiable avant tout recours judiciaire. À défaut, le litige relèvera de la compétence du tribunal du lieu du siège d'Ornella Fit Coaching.



Acceptation des Conditions Générales de Vente

La validation d'une commande, la réservation d'une prestation ou le paiement vaut acceptation pleine et entière des présentes CGV.

Lorsque la validation intervient par voie électronique (signature de devis, acceptation en ligne ou procédé équivalent), celle-ci vaut signature électronique, conformément à la réglementation en vigueur.